

ASSEMBLÉE NATIONALE9 janvier 2026

PROJET DE LOI DE FINANCES POUR 2026 - (N° 2247)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

N° 1758

AMENDEMENTprésenté par
M. Juvin

ARTICLE 4 QUINQUIES

À la fin de l'alinéa 24, substituer aux mots :

« même 1° »,

la référence :

« 1° du I ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.